

LE P'TIT Coudrayaisien

N° 16
Déc 2008

Votre magazine d'informations impertinentes de GAUCHE

Edito :

Le parti socialiste est toujours le 1^{er} parti de l'opposition face au gouvernement Sarkozy.



Ont été élus : **Martine Aubry** : 1^{ère} secrétaire nationale,
Carlos da Silva : 1^{er} secrétaire de l'Essonne,
Claudine d'Agostini : secrétaire du Coudray-Montceaux.

Le parti socialiste a retrouvé sa voie et une cohérence.

Brèves Nationales :

C'est le **60^{ème} anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme**, adoptée au Palais de Chaillot de Paris par **58 États le 10 décembre 1948**, de nombreux articles s'inspirent de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789, déclaration de 1789 réaffirmée et inscrite dans la constitution Française du 27 octobre 1946. Est-ce que cette **déclaration** ne serait pas parfois **bafouée** ? Qu'en pensent nos gouvernants ? Voici quelques mots, ou phrases, extraits de cette déclaration. **A vous de juger.**

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits » ;

« Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé... ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants » ;

« Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression » ;

« Toute personne accusée d'un acte délictueux est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie » ;

« Toute personne a droit au travail... à la protection contre le chômage... a droit à la sécurité sociale... a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour

l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté » ;

« Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal » (extraits datés du 10/12/1948 !)



ELECTIONS du CONSEIL de PRUD'HOMMES du 3 décembre 08

Une élue au Coudray-Mon^{ex} !

Les conflits du travail du secteur privé sont réglés par des juges élus à parité entre les salariés et les employeurs.

Ceux-ci ne sont pas des juges professionnels ; ce sont des conseillers prud'homaux.

Le conseil de prud'hommes est une institution unique en Europe ; les salariés, les syndicats ouvriers et patronaux y tiennent beaucoup.

Hélas, la participation à ces élections demeure faible (moins de 30% des salariés).

Ce qui est dommageable, après la **fermeture** de 263 conseils de prud'hommes cette année par la garde des sceaux, dont celui d'**Etampes en Essonne**, nous resterons vigilants sur la pérennité de notre institution.

Concernant notre région, le conseil de **Prud'hommes d'EVRY** comporte 5 sections : l'industrie, le commerce, l'agriculture, les activités diverses, et l'encadrement.

Voici les résultats de l'élection pour les salariés :

industrie (13 sièges à pouvoir)

CGT : 6 élus CFDT : 3 F.O. : 2
CFTC : 1 CFE CGC : 1

commerce (14 sièges à pourvoir)

CGT : 6 CFDT : 3 F.O. : 2
UNSA : 1 SUD : 1 CFTC : 1 élu

activités diverses (12 sièges à pourvoir)

CGT : 4 CFDT : 3 F.O. : 2
UNSA : 1 SUD : 1 CFTC : 1 élu

agriculture (5 sièges à pourvoir)

CFDT : 2 CGT : 2 F.O. : 1 élu

encadrement (14 sièges à pourvoir)

CFE CGC : 5 CFDT : 4 CGT : 2
F.O. : 1 CFTC : 1 UNSA : 1

Pour notre part, dans notre équipe de *Coudray autrement*, **une personne est élue CGT** depuis 1982 dans la section commerce. Elle se tient à votre disposition pour tout renseignement. *Vous pouvez la contacter par notre intermédiaire, nous ferons suivre.*

Brèves d'Essonne :

L'hôpital de Juvisy



en remaniement autoritaire ou purement rayé de la carte ?

On assiste à un regroupement de la chirurgie et de la maternité au

centre hospitalier de Longjumeau ; fin d'accès aux soins programmée pour 200.000 habitants. Concernant notre hôpital de Corbeil-Evry, qu'est-ce qui nous attend ?

Brèves de l'agglomération :

Les 5 communes composant la Communauté d'Agglomération Seine Essonne (Case) vont-elles voir le **Territoire** de l'agglomération en passe de s'étendre ?

L'organisation administrative de la France est amenée à se transformer une fois de plus. Les communautés d'agglomérations, sont régulièrement montrées du doigt pour leur mauvaise gestion financière (*cf Rapport de la Cour des Comptes. 2005*).

Une réflexion supplémentaire a eu lieu le 15 novembre dernier, réunissant les différents acteurs au sujet d'une possible communauté d'agglomération redessinée.

Personne ne représentait notre ville, le Coudray-Montceaux !

Aucun élu ne s'est déplacé ! Un oubli ?!

La politique de la chaise vide n'est pas toujours profitable aux absents, l'enjeu des intercommunalités dépassant les clivages politiques et la politique politicienne!!!!

Dernier conseil de la communauté d'agglo (11 décembre 2008) :

Un vent de révolte gronde au conseil. L'entente n'est plus tout à fait cordiale ; certains élus osent demander un équivalent financier suite à un transfert de compétences ! Certains élus dénoncent un gaspillage des fonds publics, d'autres veulent faire construire un centre recevant des enfants sur une ancienne décharge... Ces erreurs relèvent « d'incapables » dicit des élus mécontents de la gestion de la nouvelle équipe à la tête de la CASE!! Il est à noter, une fois de plus que le public assistant aux réunions communautaires était réduit puisqu'il n'y avait que votre serviteur de présent pour notre commune.

Vous trouverez des informations supplémentaires sur notre site.

JOYEUX NOEL et BONNES FETES A TOUS !!!



Vous pouvez nous envoyer vos vœux 2009 via le site « Coudray autrement ».

Peut-être que le Père Noël existe ?

Peut-être serons-nous écoutés ?

Peut-être serons-nous entendus ?

Nous continuerons à porter vos voix.

La crise nous obligera à manger léger !

A l'année prochaine !

Je veux être abonné au journal de à l'association Coudray Autrement Abonnement par mail gratuit

M.....

Adresse :

Mail :Tél :

Renvoyer le coupon à Claudine d'Agostini, 14 allée des Libellules au Coudray-Montceaux